PRIMONIAL ASSURANCE

# PRIMONIAL SÉRÉNIPIERRE CAPI

Contrat de capitalisation de groupe de type multisupport n°3169

## Comment remplir votre bulletin d'adhésion ?

*Tous les champs du bulletin d'adhésion sont à remplir.*

### DURÉE DE VOTRE ADHÉSION

Le contrat est souscrit pour une durée initiale fixe de 99 ans maximum.

Dans tous les cas, le contrat prend fin en cas de rachat total par l'adhérent.

Veillez à ce que cette durée soit au moins égale à 8 ans.

La durée du contrat de capitalisation recommandée dépend notamment de la situation patrimoniale de l'adhérent, de son attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur et des caractéristiques du contrat choisi. L'adhérent est invité à demander conseil auprès de son conseiller.

### ORIGINE DES FONDS

En application de la loi relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, vous devez mentionner l'origine des fonds pour tout versement et joindre un justificatif de provenance pour tout versement supérieur ou égal à 150 000 euros ou si le cumul des versements sur votre contrat dépasse 150 000 euros.

### VERSEMENTS

Pour accéder au fonds en euros SÉCURITÉ PIERRE EURO, chaque versement doit être investi à hauteur de 35 % maximum sur ce fonds en euros et 50 % minimum du montant total du versement sur une (des) unité(s) de compte présente(s) au contrat.

Les 15 % restants peuvent être investis sur une (des) unité(s) de compte ou les autres fonds en euros proposés du contrat.

Si vous décidez de mettre en place des versements programmés, **veillez à compléter et signer le mandat de prélèvement joint à votre demande d'adhésion.**

Vous pouvez choisir pour vos versements programmés d'adopter ou non la même répartition que celle spécifiée pour votre versement initial. Si vous optez pour une répartition différente, veuillez la préciser.

### VALEUR DE RACHAT DE VOTRE ADHÉSION AU CONTRAT

Remplissez la première colonne de chaque tableau :

☐ **Supports en euros**

• **(A) :** indiquez la part du versement initial brut versée sur le(s) fonds en euros, exprimée en euros = "montant brut du versement initial" x "répartition en % du versement initial sur le(s) fonds en euros".

• **(B) :** indiquez la part du versement initial net versée sur le(s) fonds en euros, exprimée en euros = "versement initial net" x "répartition en % du versement initial sur le(s) fonds en euros".

☐ **Supports en unités de compte**

• **(C), (E) :**indiquez la part du versement initial brut versée sur les unités de compte, exprimée en euros = "montant brut du versement initial" x "répartition en % du versement initial sur les unités de compte".

• **(D), (F) :**indiquez la part du versement initial net versée sur les unités de compte, exprimée en euros = "versement initial net" x "répartition en % du versement initial sur les unités de compte".

### DATE ET SIGNATURE

Afin que votre bulletin d'adhésion soit pris en compte, vous devez le dater et le signer dans les zones prévues à cet effet. En cas de co-adhésion, les 2 adhérents doivent dater et signer la demande.

### DERNIÈRES RECOMMANDATIONS AVANT TOUTE ADHÉSION

• Pensez à vérifier que vous avez signé partout où cela est nécessaire.
• Avez-vous bien pris connaissance de la Notice ?
• Votre chèque est-il bien libellé à l'ordre de Suravenir ?
• Avez-vous pensé à joindre le chèque séparé de 50 euros par adhérent à l'ordre de "Le Collège du Patrimoine" pour l'adhésion à l'association ?
• Avez-vous pensé à signer votre chèque ?
• Avez-vous précisé l'origine des fonds ?
• Avez-vous joint le justificatif de provenance pour les versements supérieurs à 150 000 euros ?

## Liste des pièces à joindre au bulletin d'adhésion

### MAJEUR CAPABLE

☐ Bulletin d'adhésion complété, daté et signé.

☐ Justificatif d'identité en cours de validité :
• carte nationale d'identité recto/verso,
• 4 premières pages du passeport,
• carte de séjour.

☐ Justificatif de domicile admissible :

| Datant de moins de 3 mois |
|---|
| • Facture de contrat d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe, mobile ou de câble/internet.<br>• Quittance de loyer, avis d'échéance de loyer, ou contrat de location.<br>• Attestation d'hébergement d'un employeur, d'un organisme d'hébergement ou d'une congrégation religieuse.<br>• Attestation de domicile délivrée par une ambassade, un consulat ou une mairie.<br>• Attestation d'élection de domicile dans un centre d'action sociale.<br>• Adresse d'un organisme d'accueil figurant sur la CNI.<br>• Livret de circulation.<br>• Pour les personnes hébergées n'ayant pas de justificatif à leur nom, une attestation d'hébergement de moins de 3 mois signée par l'hébergeant, accompagnée de l'original ou de la copie du justificatif d'identité et de domicile de l'hébergeant. |
| **Datant de moins de 12 mois** |
| • Échéancier de contrat d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou de câble/internet.<br>• Avis d'imposition sur le revenu ou taxe d'habitation ou échéancier de l'année en cours.. |

Réf. : Primonial Assurance - Primonial SéréniPierre Capi - 4387-5 (10/2019) - 1/2

☐ Fonds Versement Initial :
• chèque libellé à l'ordre exclusif de SURAVENIR, tiré d'un établissement bancaire situé en France et sur vos propres avoirs,
• virement,
• en cas de prélèvement, relevé d'identité bancaire et mandat de prélèvement SEPA complété en cochant « paiement ponctuel » et signé,
• si versement → à 150 K€ : justificatif de l'origine des fonds.

☐ Fonds Versements Programmés :
• relevé d'identité bancaire et mandat de prélèvement SEPA complété en cochant "paiement récurrent / répétitif" et signé.

**Les chèques ou virements ou prélèvements d'un membre du cercle familial de l'adhérent sont exclusivement accepté pour un mineur. Ils doivent être accompagnés d'une copie du livret de famille.**

☐ Autres documents éventuels :
• annexe complémentaire de présentation du support pour chaque support nécessitant cette annexe signée (SCPI, Certificat, Produits Complexes). Ces annexes d'adhésion sont à télécharger sur le site Internet.

## ADHÉSIONS SPÉCIFIQUES :

### Co-adhésion

☐ **Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable valable pour les 2 adhérents.**

☐ Bulletin d'adhésion complété et **signé par les 2 co-adhérent.**

☐ Livret de famille ou extraits d'actes de naissance.

☐ Acte notarié, extrait d'acte de mariage ou copie livret de famille justifiant d'un régime de communauté.

☐ Annexe d'adhésion conjointe signée par les 2 co-adhérents.

### Adhésion par un majeur protégé :

| Majeur sous curatelle | Majeur sous tutelle |
|---|---|
| ☐ **Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable.**<br>☐ Bulletin d'adhésion **signé du majeur et du curateur** (sa signature doit être **précédée de la mention "le curateur"**).<br>☐ Justificatif d'identité en cours de validité du curateur.<br>☐ Jugement de mise sous curatelle. | ☐ **Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable.**<br>☐ Bulletin d'adhésion **signé uniquement du tuteur** (sa signature doit être **précédée de la mention "le tuteur"**).<br>☐ Justificatif d'identité en cours de validité du tuteur.<br>☐ Jugement de mise sous tutelle.<br>☐ Accord du juge pour le placement des fonds. |

### Adhésion par un mineur :

| Mineur sous administration légale | Mineur sous tutelle | Mineur émancipé |
|---|---|---|
| ☐ **Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable.**<br>☐ Bulletin d'adhésion **signé par le mineur de 12 ans ou plus et le(s) représentant(s) légal(aux)** (signatures **précédées de la mention "le(s) représentant(s) légal(aux)").**<br>☐ Justificatif d'identité en cours de validité des représentants légaux.<br>☐ Livret de famille.<br>☐ La seule clause bénéficiaire admise est "ses héritiers en proportion de leur part héréditaire".<br>☐ Si versement depuis le compte d'un ascendant : lien de parenté du payeur de prime + copie des livrets de famille établissant le lien de parenté. | ☐ **Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable.**<br>☐ Bulletin d'adhésion signé **par le tuteur** (signature **précédée de la mention "le tuteur").**<br>☐ Justificatif d'identité en cours de validité du tuteur.<br>☐ Jugement de mise sous protection.<br>☐ Accord du juge pour le placement des fonds. | ☐ **Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable.**<br>☐ Jugement ayant prononcé l'émancipation. |

### Adhésion dans le cadre d'un contrat démembré

☐ Ensemble des pièces décrites pour le majeur capable au nom de l'(des) usufruitier(s) et du nu-propriétaire.

☐ Justificatif d'identité en cours de validité de l'(des) usufruitier(s) et nu-propriétaire(s).

☐ Bulletin d'adhésion signé par les usufruitier(s) et nu-propriétaire(s).

☐ Acte notarié précisant le démembrement des fonds à l'origine, l'identité du(des) usufruitier(s) et du(des) nu-propriétaire(s).

☐ Annexe de démembrement de contrat.

☐ Les fonds doivent provenir d'un compte en démembrement ou chèque de notaire.

La liste de pièces présente n'étant pas exhaustive, votre Conseiller ou l'Assureur pourra vous demander toute pièce complémentaire permettant de parfaire votre adhésion.

**SURAVENIR**
Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance au capital entièrement libéré de 470 000 000 euros. RCS Brest 330 033 127. Société mixte régie par le Code des assurances soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR - 4 place de Budapest - 75436 Paris Cedex 9). **Siège social :** 232 rue Général Paulet - BP 103 29802 - Brest Cedex 9.

**PRIMONIAL**
Société par Actions Simplifiée au capital de 173 680 euros. 484 304 696 RCS Paris. Société de conseil en gestion de patrimoine. NAF 6622Z. Conseiller en Investissements Financiers adhérent à l'ANACOFI-CIF sous le N° E001759, Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, Intermédiaire en Assurance inscrit en qualité de courtier et Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque et en Service de Paiement inscrit à l'ORIAS sous le N° 07 023 148. Carte professionnelle « Transaction sur Immeubles et fonds de commerces avec détention de fonds » N° CPI 7501 2016 000 013 748 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France conférant le statut d'Agent immobilier, garantie par Zurich Insurance PLC, 112 avenue de Wagram 75017 Paris. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière N° 7400021119.
**Siège social :** 8 rue Général Foy - 75008 Paris - Téléphone : 01 44 21 70 00 - Télécopie : 01 44 21 71 23 - www.primonial.fr **Adresse postale :** 6-8 rue Général Foy - CS 90130 - 75380 Paris Cedex 8.

Réf. : Primonial Assurance - Primonial SéréniPierre Capi - 4387-5 (10/2019) - 2/2